

j'enverrai des exemplaires de mes récents discours au député par exemple celui qui traitait de la Société pour l'expansion des exportations.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai lu les discours du ministre et rien n'y indique que des mesures quelconques doivent être prises pour faire progresser notre commerce extérieur en quoi que ce soit.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ACCIDENT À BORD DU «KOOTENAY»

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, en l'absence, due à un cas de force majeure, du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall), je me permets d'adresser au ministre de la Défense nationale une question au sujet du tragique accident survenu hier à bord du destroyer d'escorte canadien *Kootenay*. Avant, je voudrais exprimer aux familles de ceux qui ont péri ainsi qu'aux survivants qui ont été blessés la sympathie de toute la Chambre et, plus spécialement, celle du sous-comité qui avait inspecté le navire avant son appareillage. Voici ma question: Le ministre a-t-il quelque chose d'autre à nous communiquer au sujet de cet accident? Et plus précisément, je voudrais savoir quelles mesures ont été prises afin d'empêcher les accidents analogues à bord des destroyers d'escorte de se reproduire.

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'abord de me joindre au député pour exprimer notre profond regret aux familles éprouvées par cet accident déplorable. Celui-ci nous rappelle les risques et les dangers que les membres des forces armées doivent courir dans l'exercice de leurs fonctions. C'est ce qu'on oublie parfois. Une enquête est en cours. Jusqu'ici, nous n'avons pas recueilli tous les faits. On me dit qu'il s'est agi d'une explosion dans la chambre de chauffe. Un accident de ce genre peut facilement se produire par suite d'une défectuosité, mais nous ne savons pas exactement ce qui marchait mal. On ne possède pas d'autres renseignements sur l'affaire, sauf que les familles des victimes se préparent à se rendre en avion sur les lieux. L'une des familles a demandé de confier le corps à la mer. Les autres familles ne nous ont pas exprimé de désirs.

[L'hon. M. Pepin.]

L'INDUSTRIE

LA PÉNURIE DE CUIVRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu la pénurie de cuivre dont souffrent les fabricants canadiens, le ministre peut-il nous dire quand il va prendre les mesures qu'il annonçait le 1^{er} avril?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, vous me permettez d'abord de rétablir certains faits. En avril dernier, j'ai tenté de freiner l'hémorragie du cuivre canadien, car les producteurs pouvaient en obtenir un prix fort intéressant, à la bourse des métaux de Londres. J'ai demandé aux producteurs canadiens de vendre leur cuivre à leurs clients canadiens au prix de l'Amérique du Nord. J'ai ni plus ni moins gelé la situation à ce moment-là, et les mesures prises sont toujours en vigueur.

Mais les choses ont changé depuis. Par suite de la grève, on me demande maintenant de forcer les sociétés canadiennes que la grève ne touche pas à laisser tomber leurs clients étrangers et à vendre leur cuivre ici, pour une certaine période, à des prix probablement inférieurs à ceux qu'elles obtiennent sur les marchés étrangers, alors que le cuivre peut se vendre au prix plus élevé au Canada.

La situation a donc changé du tout au tout. Et je ne pense pas qu'on applique ma déclaration du mois d'avril à la conjoncture actuelle.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Que le ministre aime ou non la mention de sa déclaration du 1^{er} avril, voudrait-il, vu la situation grave et le chômage qui en découle, réexaminer la question et faire une déclaration à la Chambre la semaine prochaine?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, c'est une situation des plus difficiles. Je sympathise beaucoup avec les employés des sociétés canadiennes qui utilisent le cuivre, qui doivent le payer plus cher. En même temps, à mon avis, il me faut tenter de préserver la bonne réputation du Canada à titre d'exportateur consciencieux. Je tente de peser les avantages et les désavantages de part et d'autre, mais dans les circonstances actuelles, j'estime qu'il vaut mieux ne pas susciter de confusion, afin de ne pas bouleverser le marché du cuivre. Toutefois, si la grève se poursuit, je n'exclus pas la possibilité que le gouvernement ait à intervenir de la façon que proposent certains. Espérons que la grève ne dure pas longtemps.